

## Annexe IV

## Rapport d'état détaillé relatif aux recommandations depuis 2015

Domaine de vérification	Ministère ou agence	Année	Volume	Chapitre	Par.	Recommandation	État auto-déclaré
Impôts fonciers en souffrance : recouvrement et remise	Finances	2019	1	4	34	Nous recommandons que le ministère des Finances élabore une politique pour son recours à l'article 25 de la Loi sur l'impôt foncier pour améliorer le recouvrement des impôts fonciers en souffrance. Cet article stipule que la personne au nom de laquelle sont évalués les biens réels, qui ne paie pas les impôts sur ces biens réels, commet une infraction punissable en vertu de la Partie II de la <i>Loi sur la procédure applicable aux infractions provinciales</i> .	Mise en œuvre
Impôts fonciers en souffrance : recouvrement et remise	Finances	2019	1	4	35	Nous recommandons que le ministère des Finances calcule et fasse le suivi de l'incidence de la remise des impôts fonciers municipaux sur les charges de la province.	Mise en œuvre
Impôts fonciers en souffrance : recouvrement et remise	Finances	2019	1	4	36	Nous recommandons que le ministère des Finances : <ul style="list-style-type: none"> <li>• clarifie les attentes de rendement de Service Nouveau-Brunswick en matière de recouvrement des impôts fonciers en souffrance;</li> <li>• surveille le rendement de Service Nouveau-Brunswick par rapport à des indicateurs et des objectifs de rendement prédéfinis.</li> </ul>	Mise en œuvre
Impôts fonciers en souffrance : recouvrement et remise	Finances	2019	1	4	51	Nous recommandons que le ministère des Finances définisse des critères d'admissibilité détaillés pour la remise d'impôts fonciers afin d'assurer une cohérence des décisions de remise.	Mise en œuvre
Impôts fonciers en souffrance : recouvrement et remise	Finances	2019	1	4	52	Nous recommandons que le ministère des Finances demande au groupe d'audit interne du Bureau du contrôleur d'effectuer des examens périodiques des contrôles de systèmes.	Mise en œuvre

<b>Domaine de vérification</b>	<b>Ministère ou agence</b>	<b>Année</b>	<b>Volume</b>	<b>Chapitre</b>	<b>Par.</b>	<b>Recommandation</b>	<b>État auto-déclaré</b>
Impôts fonciers en souffrance : recouvrement et remise	Finances	2019	1	4	53	Nous recommandons que le ministère des Finances consulte le Conseil du Trésor pour déterminer si la directive de 2014 de réviser la Loi sur l'impôt foncier est toujours appropriée.	Mise en œuvre